



COMMERCE

## L'expertise de la CCIMP au service de la revitalisation du centre-ville

Depuis le mois de janvier 2015 et la signature d'une convention de partenariat, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence accompagne la Ville d'Aubagne dans son projet de redynamisation urbaine et commerciale du centre-ville.

*Publié le 07 juin 2019*

Dans un premier temps, la [CCI Marseille-Provence](#) a aidé la Ville à établir un diagnostic de l'état du centre-ville en matière d'urbanisme, de tourisme, d'accessibilité et d'équipement numérique. Ce diagnostic a permis de définir des orientations stratégiques et les actions à mettre en oeuvre.

Celles-ci se sont portées sur la promotion du centre-ville auprès d'investisseurs et de développeurs d'enseignes, ainsi que sur la professionnalisation des commerçants : coaching, opération « Commerces connectés », réunion d'information « Expérience Client et nouveaux concepts de vente »... En 2017, l'effort s'est attaché plus particulièrement au maintien de l'attractivité du centre-ville. Pendant les travaux de rénovation des rues Rastègue et Martinot, la Ville et la CCIMP ont veillé à ce que ces aménagements ne portent pas préjudice à l'activité des commerces par une information régulière, le respect de la durée des travaux, une sensibilisation des commerçants aux outils numériques. La CCIMP a également contribué à la rédaction d'une charte destinée à harmoniser les devantures des commerces.

En 2018, lors du renouvellement de la convention, quatre axes prioritaires ont été fixés pour les années à venir : poursuivre les actions visant au maintien de l'attractivité du centre-ville ; identifier une marque de territoire propre aux spécificités aubagnaises et à ses secteurs d'avenir ; attirer de nouvelles enseignes ; élaborer un plan d'actions à soumettre au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). D'autre part, une étude a été menée afin d'améliorer la gestion des livraisons dans le centre-ville.



#### **41 commerces supplémentaires dans le centre-ville**

Les actions menées en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ont contribué à stimuler le maintien et l'ouverture de commerces dans le centre-ville. Entre 2015 et 2018, celui-ci compte plus d'ouvertures que de fermetures, avec un solde positif de 41 boutiques.

Dans le centre ancien, elles sont au nombre de 18. Cinq d'entre elles sont situées sur rue Martinot, trois rue Rastègue et trois rue Laget. Au mois de mai, les inaugurations se sont succédées avec celle du restaurant de cuisine traditionnelle Le Martinot, l'agence immobilière du Roy René avenue de Verdun, la boutique d'aromathérapie et bien-être Arom & Zen rue Laget, ainsi que Hope, commerce de produits corses rue Moussard.

En avril dernier, lors des Trophées des entrepreneurs positifs du Pays d'Aubagne et de La Ciotat organisés par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises des Bouches-du-Rhône, Sylvie Sullitzer, exploitante de l'épicerie fine Gastro maniak ouverte en octobre 2017 rue Laget, a reçu le prix « Courage ». Il récompense sa capacité « à avoir su prendre sur elle tous les risques dans l'entreprise, à connaître ses peurs et savoir les dépasser, voir la vérité en face et oser l'exprimer ».